

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Schengen: accès des services des États membres chargés de l'immatriculation des véhicules au système d'information de deuxième génération, SIS II Abrogation 2016/0409(COD) Sujet 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 7.30.05 Coopération policière 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	

Informations techniques	
Référence de procédure	2005/0104(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation 2016/0409(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/6/28579